Montréal

Liste des contrevenants condamnés

Règlement (2008 - 47) de la Communauté métropolitaine de Montréal)

Année 2014

Nom et adresse du contrevenant	Infraction	Lieu de l'infraction	Date / Amende
Les Industries Capitol Inc. 5795, avenue de Gaspé Montréal (Québec) H2S 2X3	A contrevenu à l'article 6 par. C) du règlement de la Communauté métropolitaine de Montréal 2008-47 en n'ayant déversé, permis ou toléré le déversement dans un ouvrage d'assainissement relié à une station d'épuration avec procédé de traitement physico-chimique, d'eaux usées contenant un ou plusieurs contaminants identifiés au Tableau de l'Annexe 1, dans des concentrations ou quantités supérieures aux normes de la colonne A, à savoir :, Contaminant No 20 : cuivre extractible total d'une concentration supérieure à 3 mg/L (miligrammes par litre).	5795, avenue de Gaspé Montréal (Québec) H2S 2X3	**Infraction** 2013-05-10 **Jugement** 2014-09-25 35 000,00 $
Les Industries Capitol Inc. 5795, avenue de Gaspé Montréal (Québec) H2S 2X3	A contrevenu à l'article 6 par. C) du règlement de la Communauté métropolitaine de Montréal 2008-47 en n'ayant déversé, permis ou toléré le déversement dans un ouvrage d'assainissement relié à une station d'épuration avec procédé de traitement physico-chimique, d'eaux usées contenant un ou plusieurs contaminants identifiés au Tableau de l'Annexe 1, dans des concentrations ou quantités supérieures aux normes de la colonne A, à savoir :, Contaminant No 28 : Sélénium extractible total d'une concentration supérieure à 1 mg/L (miligrammes par litre).	5795, avenue de Gaspé Montréal (Québec) H2S 2X3	**Infraction** 2013-05-10 **Jugement** 2014-09-25 3 000,00 $

Nom et adresse du contrevenant	Infraction	Lieu de l'infraction	Date / Amende
Les Industries Capitol Inc. 5795, avenue de Gaspé Montréal (Québec) H2S 2X3	A contrevenu à l'article 6 par. C) du règlement de la Communauté métropolitaine de Montréal 2008-47 en n'ayant déversé, permis ou toléré le déversement dans un ouvrage d'assainissement relié à une station d'épuration avec procédé de traitement physico-chimique, d'eaux usées contenant un ou plusieurs contaminants identifiés au Tableau de l'Annexe 1, dans des concentrations ou quantités supérieures aux normes de la colonne A, à savoir :, Contaminant No 34 : Cyanures totaux, exprimés en CN d'une concentration supérieure à 1 mg/L (miligrammes par litre).	5795, avenue de Gaspé Montréal (Québec) H2S 2X3	**Infraction** 2013-05-10 **Jugement** 2014-09-25 22 000,00 $
Total de 3 condamnations :			**60 000 $**